

MONTPELLIER, LES 16 & 17 Mars 2022 DE 9H00 À 17H30

2 JOURNÉES EN PRÉSENTIEL
PROGRAMMÉES LES 16 & 17 MARS
2022 DE 9H À 17H30.

CONTEXTE

L'évaluation des projets en Démarche Bâtiments Durables Occitanie nécessite une connaissance pratique du sujet, une capacité d'animation et de communication, la connaissance de la démarche et de ses outils annexes. Ces exigences sont nécessaires pour que l'instruction des projets en Démarche BDO se fasse de manière juste et cohérente et soit présentée aux membres de la commission de manière claire afin que ces derniers puissent prendre une décision. Ces exigences nécessitent une formation spécifique dispensée par Envirobat Occitanie.

formation

Durée et coût de la formation

2 jours (2x7 heures)
640 euros nets de taxe pour les adhérents
Envirobat Occitanie (**800 euros** pour les non-
adhérents)
Hébergement et repas à la charge du stagiaire.
Prise en charge possible par votre organisme
financeur - OPCO

Lieu

Envirobat Occitanie - Site de Montpellier
119 avenue Jacques Cartier
34000 Montpellier

Personne en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous en informer pour que nous puissions évaluer ensemble notre capacité à vous accueillir dans les meilleures conditions.

Matériel nécessaire

Ordinateur avec connexion Internet

Envirobat Occitanie partagera les documents et présentations via la plateforme.

Organisme de formation

Envirobat Occitanie

Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z

119, avenue Jacques Cartier
34000 Montpellier
Tél : 04 67 68 32 01

contact@envirobat-oc.fr
www.envirobat-oc.fr

Envirobat Occitanie est organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 09704 34 auprès du Préfet de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranées. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Conformément à la loi Formation, Envirobat Occitanie est un organisme de formation référencé Datadock.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Connaître la Démarche Bâtiments Durables en Occitanie, ses thématiques, le système participatif de garantie et sa philosophie.
- > Utiliser ses connaissances pour inscrire le projet dans la grille tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs.
- > Connaître le déroulement d'une commission d'évaluation.
- > Savoir présenter un projet et savoir se positionner vis-à-vis de la commission d'évaluation.
- > Maîtriser les outils d'accompagnement (référentiel et autres outils associés) et savoir les réutiliser pour défendre un projet.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée.

PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

- > Les participants doivent justifier de compétences (formations et références) en bâtiment durable à toutes les phases d'une opération (conception / réalisation / usage) avec un minimum de 5 ans de pratique.
- > Les candidatures des participants doivent être déclarées recevables par Envirobat Occitanie selon les modalités d'admission définies sur son site Internet (rubrique: Démarche Bâtiments Durables / Les formations proposées par Envirobat Occitanie).

Cette formation s'adresse aux futurs accompagnateurs en attente de l'attestation Accompagnateur BDO reconnu par Envirobat Occitanie.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous en informer pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires liées à votre accueil.

INTERVENANTS

- > Christophe PRINEAU, Envirobat Occitanie - Référent Territorial et Coordinateur Démarche BDO
- > Dominique DE VALICOURT, Gérante de l'IMBE.

INSCRIPTION

Christophe PRINEAU
06 85 57 52 09
cprineau@envirobat-oc.fr



MONTPELLIER, LES 16 & 17 Mars 2022 DE 9H00 À 17H30

2 JOURNÉES EN PRÉSENTIEL
PROGRAMMÉES LES 16 & 17 MARS
2022 DE 9H À 17H30.

JOUR 1 - MERCREDI 16 MARS 2022

Matinée : 9h00-12h30

- > Accueil des participants et tour de table
- > Présentation des intervenants
- > Les enjeux environnementaux justifiant la mise en œuvre d'une construction durable
- > Le contexte en région et les conséquences pour le dérèglement climatique
- > Les solutions pour réduire tous ces impacts
- > L'origine de la démarche, ses acteurs et son mode d'emploi
- > Initiation à la plateforme

Après-midi : 14h00-17h30

Focus sur les 7 thématiques du référentiel :

- > Territoire et site
- > Matériaux
- > Energie
- > Eau
- > Confort et santé
- > Social et économie
- > Gestion de projet

JOUR 2 - JEUDI 17 MARS 2022

Matinée : 9h00-12h30

Focus sur les 7 thématiques du référentiel :

- > Territoire et site
- > Matériaux
- > Energie
- > Eau
- > Confort et santé
- > Social et économie
- > Gestion de projet

Après-midi : 14h00-17h30

- > Synthèse et évaluation des thématiques
- > Faire reconnaître son projet en 5 étapes
- > Bonnes pratiques en lien avec l'instruction du projet
- > La commission : fonctionnement et philosophie
- > Bénéfices et avantages de la démarche
- > Coût de la démarche
- > Les dispositifs d'aides en région
- > L'évolution de la démarche

... ET AUSSI

Tout au long de la formation, le programme sera illustré par des études de cas et des exercices.

N'hésitez pas à apporter du contenu sur vos projets en cours si vous souhaitez les évaluer lors de ces exercices. Des focus sur les outils associés (coûts global et bénéfices durables, outil d'analyse du cycle de vie, ...), une analyse des aspects pratiques du référentiel et l'intégration du projet via la plateforme dématérialisée (justification des prérequis et des critères cochés...) seront également réalisés. Les formateurs apporteront leurs retours d'expériences sur l'ensemble des sujets liés à la démarche.

NB : L'ordre de présentation peut être modifié par les intervenants